

FICHE DE DONNEES DE SECURITE**GEL ANTI FOURMIS NOIRES**

Version : 4

Date de Révision: 05/06/2007

98/8/CE

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / PREPARATION ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

Nom du Produit : Anti fourmis spécifique noires

Application (s) et / ou usage (s) : anti fourmis intérieur / extérieur
normaux

N° code du produit : PEAFG001

Distributeur : Penn 'Ty bio
La Pennerie
49370 – Bécon les Granits
Téléphone: 02 41 77 0 6 17
Site : <http://www.penntybio.com/insectes/>
Email : penntybio@tel2.fr

Téléphone en cas d'urgence (à utiliser
par le médecin traitant) : Paris 01 40 05 48 48
Lyon 04 72 11 69 11

2. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nom de la préparation : Anti Fourmis noires en gel

Formule : PEAFG001

Description de la préparation : Gel

Composants contribuant aux dangers
pour la santé :**MATIERE ACTIVE**

- Borax (tetraborate de sodium)- Cas 1330-43-4 Einecs 215-540-4
Conc. Pds.(%) : 10 <C<=100 Symbole (s) : R21, R22, R36 R37 R38, R52/53

Composant Attractif

- Sirop de fructose - Cas sans
Conc. Pds.(%) : 10 <C<=100 Symbole (s) :

Composant Attractif

- Lait concentré sucré - Cas sans
Conc. Pds.(%) : 10 <C<=100 Symbole (s) : sans

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classement Européen : Cette préparation est réglementée selon les directives européennes 67/548/CEE et 1999/45/CE, leurs adaptations et leurs annexes. Les principes actifs entrants dans la composition sont sur la liste positive de la directive biocide dans la classe T18 insecticides.

Pour L'homme : De par la concentration de toutes les molécules actives cette préparation ne comporte pas de risques pour l'homme.

Pour L'environnement : Pas d'effet nefaste pour les organismes aquatiques

4. PREMIERS SECOURS

Inhalation : Non concerné,

Contact avec les yeux: Laver immédiatement et abondamment à l'eau en maintenant les paupières ouvertes

Contact avec la peau : Laver à l'eau et au savon les parties atteintes.

Ingestion : Ne jamais rien faire ingérer à une personne inconsciente. Appeler un médecin qui décidera de la méthode ou de la nécessité d'administrer un lavage gastrique.

5. MESURE DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens D'extinction approprié	Eau pulvérisée, dioxyde de carbone, mousse, sable
Équipement spéciaux pour la protection	En cas d'incendie ou d'explosion ne pas respirer les fumées.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

GEL ANTI FOURMIS NOIRES

Version : 4

Date de Révision: 05/06/2007

98/8/CE

Informations supplémentaire	<p>Limiter l'épandage des fluides d'extinction.</p> <p>Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.</p>
-----------------------------	--

6. MESURE A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Informations supplémentaire	Limiter l'épandage des fluides d'extinction.
Méthodes de Nettoyage	<p>Balayer et mettre dans un contenant à fermeture étanche</p> <p>Transporter sur le site de récupération ou d'élimination dans des récipients appropriés. Nettoyer les objets et le sol souillés en observant la réglementation sur l'environnement</p>
Précautions individuelles	<p>Éviter tout contact avec le produit répandu ou les surfaces contaminée.</p> <p>Porter un équipement de protection. Tenir à l'écart les personnes sans protection.</p>
Conseils supplémentaire	<p>Informations concernant les équipements individuels de protection : (voir chapitre 8)</p> <p>Informations concernant concernant l'élimination : (voir chapitre 13)</p>

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation	<p>Conseil pour une manipulation sans danger</p> <p>Utiliser uniquement en zone pourvue d'une ventilation avec extraction d'air appropriée.</p>
Stockage	<p>Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs</p> <p style="padding-left: 20px;">Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé</p> <p style="padding-left: 20px;">Conserver dans l'emballage d'origine</p> <p>Précautions pour le stockage commun</p> <p style="padding-left: 20px;">Précautions pour le stockage</p> <p style="padding-left: 20px;">Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux</p> <p>Stabilité au stockage</p> <p style="padding-left: 20px;">Température de stockage 0 - 40° C</p> <p>Matériau approprié</p> <p style="padding-left: 20px;">PEHD (Polyéthylène haute densité)</p> <p style="padding-left: 20px;">Plastique barrière co-extrudé</p>

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Équipement de protection individuelle	<p>Protection des mains</p> <p style="padding-left: 20px;">sans indications particulières</p> <p>Protection des yeux</p> <p style="padding-left: 20px;">sans indications particulières</p>
Mesures d'hygiène	Respecter la methode d'utilisation

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect	
Forme	Gel

Couleur	jaunâtre
PH	6,7
Odeur	sucrée

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

GEL ANTI FOURMIS NOIRES

Version : 4

Date de Révision: 05/06/2007

98/8/CE

Données de sécurité

Point d'ébullition	Non déterminé
Point éclair	Non déterminé
Inflammabilité	Non
Limites d'explosion	Non
Densité	0,92 g / ml à 20°C
Solubilité aux solvants	oui dans certains solvants spécifiques
Liposolubilité	Soluble
Hydrosolubilité	Soluble

10. STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité Stable dans les conditions d'utilisation et de stockage recommandées à la rubrique 7

Condition (s) à éviter Températures supérieures à 40°C et inférieures à 0°C

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

Inhalation	CL ₅₀ inhalation / rat	Supérieure à 3000 mg/litre
Contact avec la peau	DL ₅₀ cutanée / rat	Supérieure à 10 000 mg / kg
Contact avec les yeux	des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations	
Ingestion	DL ₅₀ orale/rat	Supérieur à 5000 gr / kg

Ces données sont établies en fonction du calcul de la concentration des matières premières entrants dans la composition

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Information(s) générale(s) Contient du tetraborate de sodium, du sirop de fructose et du lait concentré

Effets nocifs divers inconnus

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Déchets / produits non utilisés : Peut être évacué en décharge suivant la réglementation locale.

Emballages contaminés : Les emballages vides peuvent etres mis en décharge suivant la réglementation locale.

Information (s) supplémentaire (s) :

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Classe de transport sans classement

ADR Marchandise non dangereuse

Route

RID Marchandise non dangereuse

Rail

ADNR Marchandise non dangereuse

Fluvial

AOCI Marchandise non dangereuse

IMDG Air
 Marchandise non dangereuse
 Mer

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

N° CE Non applicable
 Symbole(s) sans

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

GEL ANTI FOURMIS NOIRES

Version : 4

Date de Révision: 05/06/2007

98/8/CE

Phrase (s) R :

Phrase (s) S :

S2 Conserver hors de portée des enfants
 S13 Tenir à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour les animaux

16. AUTRES INFORMATIONS

Texte intégral des symboles de danger et des phrases R pour les substances dangereuses citées au chapitre 2:

R21 Nocif par contact avec la peau
 R22 Nocif en cas d'ingestion
 R36 Irritant pour les yeux
 R37 Irritant pour les voies respiratoires
 R38 Irritant pour la peau
 R52/53 Nocif en cas d'ingestion, peut entraîner des effets néfastes à long termes pour l'environnement aquatique

Législation(s) suivie(s):

Les informations de cette fiche de données de sécurité répond aux lois nationales et aux directives de la CE
 Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.

Applications(s) et / ou Usage(s)

Gel anti fourmis noires

Historique

Date de la première édition	03/03/2005
Date de révision	05/06/2007
Version	4